

## DANS CE NUMÉRO:

Message de la  
coordonnatrice 1

Avis de  
recrutement 1

Ensemble pour  
toute la valeur du  
monde 2

Dîner  
Reconnaissance du  
10 juin 2011 3

Les normes  
environnementales 3

La chronique  
santé : chaleur  
accablante 4

Valves  
thermostatiques 5

Formations pour  
les ressources 5

**Vous préférez  
recevoir ce  
bulletin par  
courriel?**

Envoyez votre adresse à  
nathalie\_houle@ssss.gouv.qc.ca

## Message de la coordonnatrice



Voilà déjà le troisième numéro de cette nouvelle mouture du Bulletin Infos RNI. Nous tentons chaque mois de le rendre de plus en plus complet et utile de façon à ce qu'il devienne une source d'information incontournable. Je vous rappelle qu'il est accessible en version électronique sur le [www.crdiq.qc.ca](http://www.crdiq.qc.ca) dans

la section Documentation. **Plus rapide et efficace, la diffusion électronique!** Si vous préférez recevoir votre Bulletin Infos RNI par courriel, écrivez à:

[nathalie.houle@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.houle@ssss.gouv.qc.ca).

### Guide de préparation pour le plan des mesures d'urgence

D'ici le début de l'automne 2011, vous recevrez le guide de soutien pour vous aider à

préparer votre plan des mesures d'urgence. Rappelons que lors de la journée de formation organisée pour les responsables de ressources non institutionnelles, en février dernier, un atelier avait été offert sur ce sujet.

À toutes et à tous, un bel été des plus ensoleillés!

## Avis de recrutement

### AVIS AUX INTÉRESSÉS!

Nous travaillons actuellement à la mise sur pied du Comité RIS et, à cet effet, nous sommes à la recherche d'une personne responsable d'une RIS, qui souhaiterait faire bénéficier les membres de ce futur comité de son expertise en ce domaine.

Également, le comité consultatif des ressources va procéder, en septembre prochain, à la formation de sa nouvelle équipe. Donc, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature en vue des nominations de l'automne prochain.

Si vous avez de l'intérêt pour faire partie d'un de ces comités, veuillez communiquer avec l'agente administrative de la Coordination RNI au numéro suivant:

418-683-2512, poste 2035.

Au plaisir de vous rencontrer!

# Ensemble pour toute la valeur du monde

## Bilan de l'année 2010-2011

L'année s'annonçait pleine de défis. Démarche d'agrément, révision de la structure d'encadrement, poursuite de la spécialisation des services, redressement de la situation financière... Tous ces défis ont été relevés avec brio, et c'est ensemble que nous avons réussi un tel bilan. Par ailleurs, pour mieux suivre nos avancées, nous avons intégré le plan d'amélioration de la démarche d'agrément directement à la planification stratégique de l'établissement, laquelle a été officiellement adoptée par le conseil d'administration en novembre 2010, et ce, pour les trois prochaines années. C'est dans cette foulée que la structure d'encadrement a été revue, réduisant en conséquence le nombre de gestionnaires de 41 à 37. Soulignons notamment le regroupement des deux directions clientèle en une seule et l'ajout d'un gestionnaire à la Coordination des ressources non institutionnelles, lesquelles desservent plus de 900 usagers dans divers modèles résidentiels.

La dernière année a aussi été marquée par la poursuite de la spécialisation des services offerts. C'est ainsi que le conseil d'administration a

maintenu l'orientation visant à réduire la liste d'attente des enfants qui vivent avec un trouble envahissant du développement et qui nécessitent des services en intervention comportementale intensive (ICI). En continuité avec l'implantation du service spécialisé Accueil, évaluation et orientation (AEO), nous avons poursuivi les travaux en lien avec l'implantation des guides de pratique pour améliorer les services aux personnes présentant un trouble grave du comportement et commencé à nous pencher sur les services pour les enfants de 0 à 5 ans ayant un TED.

La situation financière a été fort différente en 2010-2011, alors que le processus de planification, de suivi et de contrôle budgétaire s'est déroulé avec succès. Malgré la loi n° 100 qui imposait des réductions budgétaires de l'ordre de 325 000 \$ au CRDI de Québec, le plan d'équilibre budgétaire nous a permis de rembourser intégralement le solde de fonds qui était déficitaire, et de le ramener au niveau qui prévalait avant cette difficile période. Cette réussite a été rendue possible grâce à la grande collaboration de

tous les secteurs de l'organisation.


Profitant de ce bilan, nous souhaitons dire merci à nos 2300 usagers et à leurs familles pour leur confiance, aux responsables des ressources non institutionnelles pour leur dévouement envers la clientèle et à nos partenaires pour leur collaboration soutenue dans la réalisation d'une offre de service adaptée aux besoins et à la condition des usagers. Nos sincères remerciements s'adressent aussi à tout notre personnel, engagé au quotidien auprès de la clientèle ou dans les différentes directions, à nos gestionnaires qui relèvent des défis importants chaque jour et à nos nombreux bénévoles qui s'engagent dans plusieurs secteurs du CRDI, notamment ceux qui contribuent à administrer l'établissement dans un souci constant des besoins de la clientèle que nous desservons.

Jean-Marie Bouchard  
Président

René Falardeau  
Directeur général

Note : Ce bilan fait partie du rapport annuel de gestion 2010-2011, accessible sur [www.crdiq.qc.ca](http://www.crdiq.qc.ca)

## Dîner Reconnaissance des RNI

Toucher la vie... 

C'est sous ce thème émouvant que s'est ouvert le Dîner Reconnaissance pour les responsables RNI, le 10 juin dernier. Fort chaleureux, l'événement a permis de reconnaître les années de service de nombreux responsables RNI. « Toucher la vie » était surtout un poème de Madame Roselyne Chevrette, poète vivant avec une déficience intellectuelle. Elle a lu son oeuvre en ouverture aux participants comme témoignage de reconnaissance. De même, tout au long du repas, Madame Chevrette a partagé à quelques reprises ses oeuvres poétiques.

L'ambiance festive a semblé ravir les personnes présentes. Il s'agit d'une belle occasion pour profiter du moment présent en bonne compagnie!

Un merci tout particulier aux membres du comité organisateur de cet événement de reconnaissance annuel.

Myriam Tremblay  
Coordonnatrice RNI



Catherine Chagnon  
Maître de cérémonie



Roselyne Chevrette, poète  
Diane Létourneau, chef de service



Remise de certificats  
aux personnes qui ont pris leur  
retraite comme responsable RNI

### Membres du comité organisateur



De gauche à droite :  
Louiselle Fortin  
Marie-Chantal Jacques  
Diane Létourneau  
Nicole Bonneau  
Diane Gagné  
Denis Boucher

## Chronique sur les normes environnementales



PAR : Danny Flageol, responsable des normes environnementales, Coordination des ressources non institutionnelles



L'été est de retour et le beau temps peut vous inspirer à faire des petits travaux autour de votre résidence. Quoi de plus plaisant que de prendre un peu de soleil et d'air frais sur notre patio? N'oubliez pas que si vous voulez vous bâtir un patio ou agrandir celui que vous avez déjà, que la hauteur du garde-corps doit avoir un minimum de 42 de hauteur. De plus, l'espace entre les barreaux ne doit pas dépasser 100 mm de largeur.

Pour tout autre aménagement que vous désirez faire dans votre résidence, n'hésitez pas à consulter votre intervenante-ressource qui pourra vous transmettre, au besoin, la norme exigée par le CRDI de Québec.

**Merci et passez un bel été!**

PAR : Christian Beaulieu, Infirmier, Direction des services professionnels, recherche et programmation

## Chaleur accablante

En période de chaleur intense et soutenue, il est conseillé de prendre certaines précautions :

- Bien s'hydrater: Ne pas attendre de ressentir la soif pour boire. Il faut privilégier principalement l'eau comme breuvage. Évitez les boissons suivantes, car elles déshydratent: alcoolisées, à forte teneur en caféine, les boissons gazeuses;
- Prendre une douche ou un bain frais aussi souvent que nécessaire ou se rafraîchir avec une serviette humide;
- Réduire les efforts physiques;
- Protégez-vous du soleil en portant des vêtements légers, de couleur pâle, des lunettes de soleil et un chapeau;
- Passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé.

**IMPORTANT:** En cas de malaise général, d'étourdissements, de fatigue importante, de maux de tête, de difficulté à respirer, de douleur à la poitrine ou de jambes enflées, communiquez avec Info-santé ou votre médecin. En cas d'urgence, appelez le 911.

Selon la condition physique des usagers, il est important de porter une attention particulière aux signes d'un état de déshydratation. Il faut être vigilant, car la déshydratation s'installe sournoisement.

Source: Direction de santé publique de l'agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Adapté par : Christian Beaulieu, infirmier, Direction des services professionnels, recherche et programmation.

La déshydratation n'est pas banale, car cet état peut engendrer de nombreuses complications, dont une perturbation importante des électrolytes et autres composantes du sang : sodium-potassium-chlorures-urée-créatinine. Un déséquilibre de ces éléments peut amener les clients vers des complications au niveau rénal, cardiaque et même des convulsions sont possibles.

- Muqueuses sèches: lèvres, langue épaisse, diminution de la production de salive et des larmes;
- Peau sèche avec une diminution de l'élasticité.
- Diminution marquée de la production d'urine. Lorsqu'il y a une miction, celle-ci est davantage concentrée.

La crème solaire avec un seuil de protection minimale de FPS 30 est d'ailleurs fortement recommandée.

Bon été à tous!



## Procédure de remboursement de valves thermostatiques

PAR : Coordination des ressources non institutionnelles

À la suite d'une recommandation du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, le CRDI de Québec a exigé l'installation de valves thermostatiques dans l'ensemble des ressources non institutionnelles (RNI). Cette demande a été faite en juin 2010. Les responsables des RNI avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour procéder à l'installation d'une ou des valves thermostatiques.

Une décision a été prise à l'effet que notre établissement pourra rembourser en totalité les responsables des RNI pour l'achat de valves thermostatiques.



1. La personne responsable de la RNI doit remettre la facture originale du coût de la valve thermostatique à son intervenant-ressources.
2. La personne responsable de la RNI doit signer le document d'attestation pour confirmer qu'une ou des valves thermostatiques ont été installées.
3. L'intervenant-ressources assurera le suivi pour le remboursement au responsable de résidence.

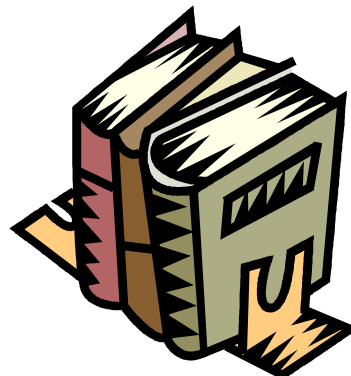
N'hésitez pas à communiquer avec votre intervenant-ressources au besoin.

## Formations pour les ressources

Une consultation auprès des membres du comité consultatif des ressources a été faite lors de la dernière rencontre afin de dresser un portrait des besoins de formations pour les responsables de résidences.

Voici leurs suggestions :

1. Mentorat
2. Approches d'intervention auprès de la clientèle

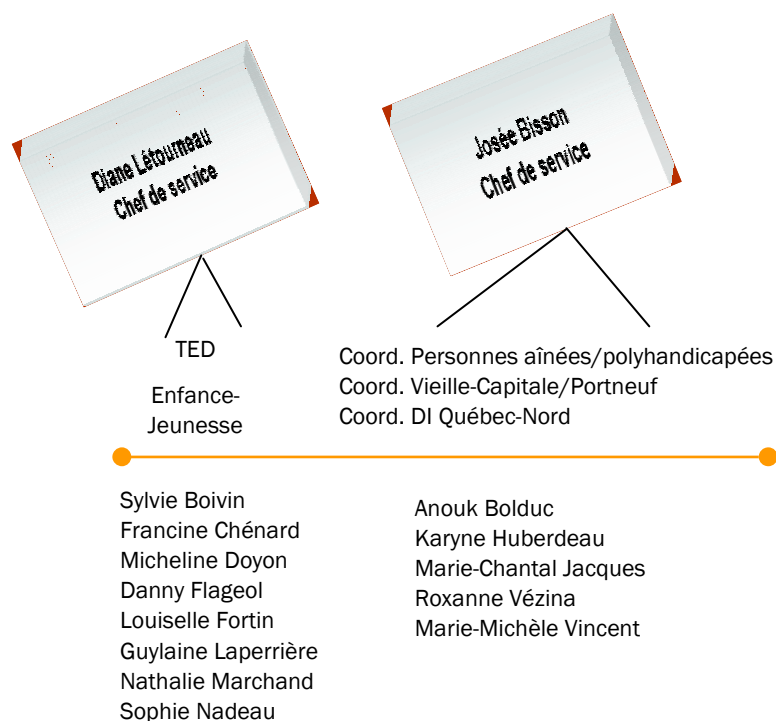


## L'équipe RNI

|                       |                                |
|-----------------------|--------------------------------|
| Pascale Beaupied      | Nathalie Marchand              |
| Sylvie Boivin         | Sophie Nadeau                  |
| Anouk Bolduc          | Marie-France Pelletier         |
| Francine Chénard      | Doris Racine                   |
| Micheline Doyon       | Roxanne Vézina                 |
| Danny Flageol         | Marie-Michèle Vincent          |
| Louiselle Fortin      | <b><u>Chefs de service</u></b> |
| Nathalie Houle        | Josée Bisson                   |
| Karyne Huberdeau      | Diane Létourneau               |
| Marie-Chantal Jacques | <b><u>Coordonnatrice</u></b>   |
| Guylaine Laperrière   | Myriam Tremblay                |

2011

## Charges de cas des intervenants-ressources Répartition entre les chefs de service RNI



## PROCHAINE PARUTION!

Infos RNI fait relâche cet été.  
Le prochain numéro aura lieu à l'automne.



Où aller pour rester informé?

[www.crdiq.qc.ca](http://www.crdiq.qc.ca)

Vous souhaitez rejoindre le CRDI de Québec sur Facebook ou sur Twitter. Rendez-vous sur le site internet [www.crdiq.qc.ca](http://www.crdiq.qc.ca) et cliquez sur les icônes prévus à cet effet!